



euroCompliance

AFFIRMING SHARED VALUES

**VOTRE PARTENAIRE EXPERT
EN MATIÈRE DE PRÉVENTION
DE LA CORRUPTION**

organise des formations à
l'éthique des affaires

**PROCHAINE FORMATION
LOBBYING, ÉTHIQUE
ET CONFORMITÉ**

**Avec la participation de la Haute
Autorité pour la transparence de
la vie publique**

**12 avril 2018
de 9h00 à 13h00**

Cabinet GGv - 12, rue d'Astorg
75008 Paris, France

INSCRIPTION

FORMATION LOBBYING, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ



La loi Sapin 2 nous rappelle que les activités de lobbying représentent un enjeu spécifique en matière d'éthique et de conformité – à l'instar des questions de mécénat ou de sponsoring.

EuroCompliance propose une formation en comité restreint pour vous permettre d'adopter une démarche de représentations d'intérêts conforme à la réglementation et aux bonnes pratiques.

Cette formation vous permettra de comprendre :

- **Les enjeux spécifiques liés aux activités de lobbying** (attentes, risques)
- **Les obligations réglementaires relatives aux représentants d'intérêts** (Qui déclarer ? Comment déclarer ?)
- **Les bonnes pratiques** (gestion des conflits d'intérêts, code de déontologie, cartographie...).



AFFIRMING SHARED VALUES



Public concerné :

Cette formation s'adresse aussi bien aux **personnes en charge d'influer sur la décision publique** qu'aux **responsables éthique et conformité** qui veulent avoir une vision synthétique des exigences et pratiques en matière de représentation d'intérêts.

Les intervenants :

- **Alice Bossière**, *Secrétaire générale adjointe de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.*

- **Bénédicte Querenet-Hahn**, *avocate au barreau de Paris, Cabinet GGv.*

Bénédicte conseille des entreprises en matière de programmes de conformité et conduit des enquêtes sur des allégations de corruption et de comportements non-éthiques.

- **Julien Coll**, *formateur éthique et conformité.*

Julien a été pendant près de 10 ans le délégué général de Transparency International France où il a développé puis directement supervisé le « Programme entreprises » de l'ONG. Il a en particulier contribué aux travaux sur les pratiques de lobbying responsable.

Conditions :

Le coût est de 600€ par participant. Cette formation peut faire l'objet d'une convention de formation. La session est limitée à un nombre de 15 participants afin de permettre une approche pratique et les échanges entre les participants.

EuroCompliance Paris

76 rue de la Pompe - 75116 Paris
Tél : +33 (0)1 42 24 86 18

EuroCompliance Aix-Marseille

2 rue du Castellat - 13121 Aurons
Tél : + 33 (0)9 67 83 39 98

contact@eurocompliance.eu

www.eurocompliance.eu